

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DE LA CCAMLR

11.1 Le Comité scientifique examine le document sur l'évaluation de la performance préparé par le secrétariat (CCAMLR-XXIX/10) et note que précédemment, ses discussions sur la question avaient abouti à : i) une liste des priorités de travail (SC-CAMLR-XXVII, paragraphes 10.10 et 10.11) et ii) des tâches spécifiques pour ses groupes de travail (SC-CAMLR-XXVIII, paragraphes 10.8 à 10.10).

11.2 Le Comité scientifique a fait des progrès considérables dans l'examen des travaux définis dans l'évaluation de la performance. Il a établi un état d'avancement (CCAMLR-XXIX/BG/43 Rév. 1) montrant que sur les 38 recommandations relatives à ses travaux, six avaient été réalisées, 30 étaient en cours et deux n'avaient pas encore été abordées. Il est prévu d'actualiser ce rapport aux prochaines réunions en fonction des progrès réalisés par rapport aux recommandations.

11.3 Le Comité scientifique constate avec satisfaction que le WG-FSA a entamé les travaux de la tâche 3 figurant au paragraphe 10.8 de SC-CAMLR-XXVIII (dresser une liste des espèces épuisées, identifier les facteurs qui pourraient avoir contribué à leur état actuel et élaborer des évaluations des risques et des plans de récupération) (annexe 8, paragraphes 5.186 à 5.193). Le WG-EMM n'a pas été en mesure d'inscrire l'examen de l'évaluation de la performance à son ordre du jour cette année. Les groupes de travail ont l'intention de traiter les autres tâches relatives à l'évaluation de la performance dans leurs projets (tableau 7).

11.4 Le Comité scientifique encourage les Membres à soumettre l'année prochaine des informations sur l'état d'avancement de leurs travaux par rapport aux recommandations (CCAMLR-XXIX/BG/43 Rév. 1) et des avis ou des propositions visant à les satisfaire.

BUDGET DE 2011 ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 2012

12.1 Le budget du Comité scientifique convenu pour 2011 et les prévisions budgétaires pour 2012, qui ont été approuvés par le SCAF, sont récapitulés au tableau 8. La réduction apparente des dépenses en 2010 reflète un changement des méthodes comptables, selon lesquelles les frais associés au soutien aux réunions sont maintenant calculés sur la base des coûts indicatifs du soutien apporté aux réunions d'intersession (les coûts par jour et par membre du personnel, ainsi que ceux de la production des rapports fondés sur une estimation des frais de préparation et de traduction).

12.2 Le Comité scientifique note que, comme les années précédentes (SC-CAMLR-XXVIII, paragraphe 11.2), pour que les groupes de travail puissent examiner pleinement les informations fournies en vertu des MC 21-02, 21-03 et 22-06, il sera nécessaire de faire traduire celles qui ne sont pas soumises en anglais.

12.3 Le Comité scientifique estime que la publication de documents émanant de l'atelier conjoint CCAMLR-CBI devrait être financée par les sommes virées l'année dernière au Fonds spécial pour la science (SC-CAMLR-XXVIII, paragraphe 11.5).

12.4 Un examen plus approfondi des questions budgétaires en rapport avec le Fonds spécial de renforcement des capacités scientifiques générales figure à la question 15.